

M. Lapointe (Québec-est), membre du Conseil privé du Roi, dépose pour l'information de la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, —Rapport annuel du Surintendant des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1938. (Anglais et français).

Aussi,—Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1938. (Anglais et français).

Et aussi,—Copie du règlement, adopté par la Cour du Banc du Roi, modifiant l'article 3 des Règlements de cour relatifs aux appels dans les questions criminelles, pour la province de Québec (Anglais et français).

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 29 juin 1938,—Copie de tous télégrammes, lettres, rapports et autres documents datés du 1er mai 1934 au 31 octobre 1934 échangés entre le ministre de la Justice et tout individu ou toute société au sujet du creusement d'une tranchée pour une canalisation, du pénitencier de Collin's Bay aux limites de la ville de Kingston.

Par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, M. Euler, membre du Conseil privé du Roi, dépose:—Le quarante-sixième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'année financière terminée le 31 mars 1938. (Anglais et français).

Et aussi,—Rapport du ministre des Postes pour l'année terminée le 31 mars 1938.

M. Dunning, membre du Conseil privé du Roi, dépose pour l'information de la Chambre,—Etat de la dépense du crédit pour les dépenses imprévues, Crédit 75, Loi des appropriations, 1938-1939, jusqu'au 11 janvier 1939.

Aussi,—Etat des recettes et des dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année terminée le 31 mars 1938.

Aussi,—Rapport annuel de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année terminée le 31 mars 1938.

Aussi,—Copie du rapport des auditeurs sur l'exposé financier de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année terminée le 31 mars 1938.

Aussi,—Rapport de la Commission du district fédéral et état des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 mars 1938, en vertu des dispositions des statuts du Canada 1926-27, chapitre 55, articles 15 et 16, et chapitre 26, article 9, 1928.

Aussi,—Rapport du Surintendant de l'Assurance du Dominion du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1937—Vol. I—Compagnies d'assurance autres que d'assurance-vie.

Aussi,—Rapport du Surintendant de l'Assurance du Dominion du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1937—Compagnie de prêt en fiducie.

Aussi,—Etat préparé par le surintendant de l'Assurance relatif à l'application de la loi d'assurance des anciens combattants, pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1938, conformément à l'article 19, du chapitre 54, S.C. 1920.

Aussi,—Rapport du classement des prêts et dépôts des banques à chartre du Canada, au 31 octobre 1938, conformément à l'article 114 (12) de la Loi des banques, chapitre 24 du Statut de 1934.

Aussi,—Etat relatif à l'engagement d'aides expérimentés en vertu des dispositions de l'article 74 de la loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931, au cours de l'année fiscale 1938-39.